



Convocation entretien préalable en vu d'un licenciement pour faute

Par Liloumm

Bonjour

Je reçois un courrier recommandé avec AR pour une convocation à un entretien préalable mi janvier en vu d'un licenciement pour faute grave.

Je suis en arrêt maladie depuis plus de 6 mois et en ALD depuis 3 semaines.

Ma question est la suivante, puis je demander le motif par mail (celui écrit sur le courrier de la rh)? Me le dira t elle?

Et dois je l'informer que je n'y serais pas?

Merci d'avance pour votre aide

Par kang74

Bonjour

Vous devriez vous présenter pour préparer votre contestation , si possible accompagné .

C'est justement l'entretien qui vous informera des éventuelles fautes qu'on vous reproche .

Même si vous êtes en arret de travail depuis 6 mois, c'est peut être justement le fait qu'on vous ait remplacé qui a mis en lumière des fautes, dont l'employeur n'a eu connaissance que recemment .

L'arret maladie n'est pas une assurance contre le licenciement pour faute ...

Par Henriri

Hello !

Même avis que Kang. C'est votre intérêt Liloumm de vous rendre à cet entretien justement pour savoir pour quelle faute votre employeur veut vous sanctionner, et de vous faire assister d'un collègue (pour vérifier avez vous la régularité de la procédure, être témoin de l'entretien, calmer les débats si besoin, prendre des notes sur les échanges pour votre éventuelle connotation ultérieure...).

N'hésitez pas à bien faire répéter les détails des faits qu'on vous reproche (pour bien les noter)...

A+

Par Liloumm

Merci pour vos réponses

Oui je vais y aller